Termes de Référence

Assistance technique pour accompagnement des espaces de concertation



**Projet Nº 18-CO1-1204: *Appui à la consolidation des dynamiques de participation démocratique aux niveaux communal, provincial, régional et national pour contribuer à la réduction des inégalités socio-économiques au Maroc***

Financement : Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID).

Budget global du projet : 2.595.000 €

Durée du projet : 4 ans (2019-2022)

## SOMMAIRE

1. **INTRODUCTION ET ANTÉCÉDENTS**

## OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

1. **SERVICES Á RÉALISER PAR L’ASSISTANCE TECHNIQUE**

## ÉQUIPE DE TRAVAIL

## CALENDRIER ESTIMATIF

1. **CADRE NORMATIF**
2. **LIVRABLES**

## ÉVALUATION DES OFFRES

1. **PAIEMENT DE SERVICES**
2. **DOSSIER Á REMETTRE POUR LA PROPOSITION**

# INTRODUCTION

Dans le cadre du projet Convenio1 Nº 18-CO1-1204: ***Appui à la consolidation des dynamiques de participation démocratique aux niveaux communal, provincial, régional et national pour contribuer à la réduction des inégalités socio-économiques au Maroc****,* co-exécuté par le consortium Mouvement pour la Paix (MPDL) et OXFAM au Maroc en collaboration avec leurs partenaires locaux, ce document contient les termes de référence pour **Assistance technique pour la l’accompagnement des espaces de concertation crées par le programme dans cinq communes cible du programme lors de l’élaboration des plans d’action et des budget participatifs communaux.**

Le cadre de travail du projet mentionné ci-dessus est le programme gouvernemental 2017-2021 pour l’accompagnement de la participation démocratique et l’amélioration de la bonne gouvernance, ainsi que les articles 12-13-14-15 et 139 de la Constitution marocaine de 2011, visant l’implication des citoyens et citoyennes et de la société civile dans la concrétisation de la culture de la participation démocratique.

Les objectifs du projet sont les suivants :

## Objectif Général :

Renforcer un processus de décentralisation (régionalisation avancée) juste, égalitaire et durable qui contribue à la réduction des inégalités qui affectent les femmes et les jeunes au Maroc.

## Objectif Spécifique :

Consolider la participation citoyenne et politique des femmes et des jeunes, ainsi que le rôle du Plaidoyer de la société civile, au niveau municipal, provincial, régional et national, afin de garantir qu’ils soient des acteurs du processus de régionalisation avancée.

Dans la province de Larache le projet est mis en œuvre dans 6 communes (2 urbaines et 4 rurales), les partenaires associatifs locales au niveau de la province sont l’association Éco- Développement Équitable (ECODEL) et La Fédération des ligues des droits des Femmes ( FLDF/larache)

|  |
| --- |
| **Les communes cibles de la province de Larache** |
| Larache (C.Urbaine) |
| Ksar El Kebir (C.Urbaine) |
| Swaken (C.Rural)/ Khmisse  Sahel (C.Rural)/ |
| Souk Tolba (C.Rural) |
| Laaouamra (C.Rural) |

## Axes du projet :

1. Identification de la situation réelle des mécanismes de participation et les besoins et intérêts stratégiques des jeunes et des femmes au niveau communal, provincial et régional.
2. Concertation entre les citoyen.ne.s et les collectivités locales par le renforcement des

Cannaux de communication et l’accès à l’information.

1. Renforcement des capacités des citoyen.ne.s et des membres des collectivités locales, des postes élus et des fonctionnaires, pour améliorer et développer le fonctionnement des mécanismes de participation démocratique.
2. Consolidation efficace des mécanismes de participation citoyenne à partir des propositions qui reflètent les intérêts stratégiques des jeunes et des femmes contribuant à réduire les inégalités.

## Partenaires

* Le **Mouvement pour la Paix (MPDL)** est présent au Maroc depuis 1997. Il a réalisé un nombre important d'interventionsdans différents secteurs, tels que l'amélioration des conditions socio- économiques de la population rurale, la défense et la promotion des droits humains avec un accent particulier sur les droits des femmes, l´appui et le renforcement des capacités de la société civile et des institutions locales, ainsi que la bonne gouvernance.
* **Oxfam au Maroc** travaille conjointement, depuis 1991 au Maroc, avec des associations locales partenaires et des alliés afin que les populations au Maroc, en particulier les femmes et les jeunes, puissent influencer les décisions qui les touchent et assurer le respect de leurs droits fondamentaux pour un avenir meilleur.

# OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

Le projet susmentionné prévoit des actions concrètes qui favorisent la consolidation de la participation démocratique et politique des jeunes et des femmes, ainsi que le rôle de plaidoyer de la société civile, en introduisant des améliorations et des innovations pour augmenter le niveau des actions menées. Ainsi, **cette consultation s’intègre dans le volet concernant** la consolidation de la participation démocratique et politique des jeunes et des femmes.

**Le travail de consultation doit être réalisé** :

* En étroite collaboration avec l’association commanditaire (Ecodel).
* En forte proximité avec les acteurs clés dans la participation démocratique : collectivités territoriales, espaces de participation citoyenne

**Les objectifs de la consultation sont les suivants** :

Les présents Termes de Référence (ci-après TdR) ont pour objet d'établir les conditions qui régissent la passation de marchés d'assistance pour la réalisation des séances d’accompagnement des espaces de concertation déjà crées dans le cadre de ce programme dans le but de consolider la concertation entre les conseils communaux et la société civile lors de l’élaboration des plans d’action (PAC) et budget communaux.

**Quelques tâches pour consolider la concertation seraient :**

* inventorier les problèmes et les difficultés liés à la mise en place des espaces de concertation et de médiation citoyenne au sein de chaque commune ;
* développer un plan d’accompagnement relatif aux espaces de concertation dans les 5 communes cibles du projet ;
* définir les outils de travail adaptés pour la mise en place des espaces de concertation en relation partenaires associatifs, institutionnels et aux citoyen- nes ;
* améliorer et renforcer les connaissances des acteurs concernés sur les mécanismes de concertation, dialogue et médiation comme éléments fondamentaux pour la promotion du développement local démocratique et participatif
* renforcer les liens entre les acteurs locaux (société civile et collectivité territoriale) à travers le partage de leurs perceptions, difficultés et solutions proposées dans le cadre de leurs espaces de concertation

## Résultats attendus de l’assistance technique :

* Cadrer et animer les séances de concertation entre les espaces de concertation et les communes lors de l’élaboration des plans d’action communales (PAC) et des budgets participatifs.
* Déterminer le niveau de préparation de chaque commune et de chaque espace de concertation pour pouvoir promouvoir conjointement les PAC et les budgets communaux/participatifs.
* Mesurer et évaluer les capacités des communes et des espaces de concertation à mettre en œuvre des outils participatifs, éléments de planification de projets et programmation ;
* Faire le point sur l'état des propositions ou diagnostiquer l'état des lieux dans les communes et les espaces de concertation en lien avec les PAC et les budgets participatifs.;
* Identifier les besoins spécifiques de formation ou de formation supplémentaire pour la mise en œuvre du PAC et du processus de budgétisation participative/communaux.
* Veiller à mettre en place la structure et conditions nécessaires permettant la durabilité des espaces de participation commettant des mécanismes de participation,

# SERVICES Á RÉALISER PAR L’ASSISTANCE TECHNIQUE

L’assistance technique devra proposer un programme d’accompagnement détaillé et adapté ; et au moins devra réaliser trois jours d’accompagnement par espace de participation, pour la mise en place de la structure et condition favorable pour la durabilité des espaces de participation.

Dans ce sens :

* Réaliser un pré-test et post-test des acquis des participants-es;
* Préparer le contenu des ateliers (des fiches pratiques présentant sur les différents outils/démarches de participation citoyenne ; )
* Préparer tous les supports de l’activité nécessaires et assurer l’animation des ateliers de formation ;
* Rédiger un rapport à la fin de sa mission . L’assistance technique devra finalement, apporter un dossier de capitalisation du processus de la mise en place de ce mécanisme de participation.
* Alterner des présentations en plénière et des travaux en groupe pour mieux mobiliser l’expérience des participant(e)s et faciliter une meilleure appropriation
* S'assurer que les besoins des jeunes et des femmes ont été pris en compte lors de l’élaboration des PAC déjà exprimés dans l’étude réalisée dans le cadre de ce programme par chaque commune.
  + Aussi, cadrer et faciliter la concertation dans le but de promouvoir la culture de concertation entre les différents acteurs.

# ÉQUIPE DE LA CONSULTATION ET ROLE

L’assistance technique chargée de l’activité doit réaliser son travail en complète autonomie, en prenant en charge toute partie du travail décrit dans ces TDR, et en suivant toute disposition logistique de l’équipe technique du projet,

* Experte/Expert en développement territorial et communication ayant une expérience prouvée en matière de conduite des formations et l’animation des ateliers ;
* Une très bonne connaissance de la zone d’intervention et de l’organisation communale et des acteurs/actrices impliqués dans la participation citoyenne ;
* Une maîtrise des mécanismes relatifs à la participation citoyenne et démocratie participative ;
* Une bonne capacité rédactionnelle en français et en arabe ;
* Dans le cas où la consultante/le consultant estime que la mission nécessitera l’intervention d’autres collaborateurs, il devra présenter leur CV détaillés justifiant de leur expérience en la matière ;
* Excellente capacité à animer des ateliers et des focus groupes afin de collecter les informations nécessaires à la conduite de la consultation

**Responsabilités et rôle de l´ association partenaire :**

* Discussion et validation du calendrier d’exécution et de la méthodologie proposée ;

L’assistance technique chargée de l´activité devra se réunir avec l’équipe du projet (ECODEL) et les partenaires associatives, pour définir le calendrier et aussi, elle devra notifier à l’équipe d’ECODEL sur la prévision des besoins logistiques

* Mise à la disposition des consultants/consultantes les documents nécessaires pour la revue documentaire ;
* Mise en lien avec les différents acteurs/différentes actrices du projet permettant d’appuyer dans le cadre de la consultation ;
* Réception et approbation de la méthodologie et des livrables.

.

# CALENDRIER ESTIMATIF

Le déroulement des activités est prévu entre **février et Avril 2022.** Le calendrier définitif sera établi entre l’assistance technique et ECODEL,

# CADRE NORMATIF

La prestation doit respecter les principes et les valeurs suivants :

* + Tous les documents produits pendant la prestation seront la propriété des commanditaires.
  + Respect des droits, libertés, égalité des personnes et des acteurs concernés par la prestation.
  + Sensibilité des spécificités culturelles des zones d´intervention.
  + Confidentialité des informations recueillies pendant la prestation.

# 7. LIVRABLES

* + Rapport après chaque séance de consultation : une note méthodologique détaillée avec une trame pédagogique et un programme de la mission de l’accompagnement ;
  + Dossier de capitalisation du processus de la mise en place des espaces de participation comme mécanisme de participation.
  + Un questionnaire d’évaluation des ateliers ;
  + Rapport final sur la consultation et annexes (pv participation, Résultats des prés et post tests avec une ventilation par sexe et par âge ….).

# 8.ÉVALUATION DES OFFRES

Les offres seront évaluées par ECODEL selon les critères suivants :

* + Qualité de l’offre technique.
  + Expérience de l’assistance technique et l’équipe proposé dans les thèmes proposés.

Le barème pour évaluation de l´offre est le suivant :

* + **Offre Financière MAD TTC :**
  + **Offre technique :**
  + **Méthodologie participative :**
  + **Travaux précédents présentés :**

## Connaissance de la Zone d’intervention

# 9.PAIEMENT DE SERVICES

* + Un devis doit être envoyé fourni.
  + Facture originale.
  + Un contrat concernant l’assistance technique sera signé avec l´association ECODEL.

## Pour les personnes physiques :

* + Il est tenu de respecter les dispositions de l’article 73 du code général des impôts en matière de l’IR, la retenue du 30% du montant déclaré.

## Pour les auto-entrepreneurs :

* + Attestation d’inscription au registre national de l’auto-entrepreneur et facture, Les paiements seront réalisés de la manière suivante :

1. Paiement á l’avance.
2. Paiement après réalisation des actions et après présentation des livrables.
3. Pour les auto-entrepreneurs tout paiement est assujetti à la délivrance de l’attestation d’inscription au registre national de l’auto-entrepreneur et la facture

# 10. DOSSIER Á REMETTRE POUR LA PROPOSITION

Les demandeurs sont censés d’envoyer les documents suivants afin d’être éligibles pour ces TDR:

1. CV de candidats (es) ;
2. Une note méthodologique qui décrie clairement son application pratique ;
3. Le programme proposé pour les activités ;
4. Une attestation d’identification fiscale (ICE) pour les bureaux d’études ou les

auto- **entrepreneurs** de prestations de service ;

1. Proposition financière détaillée pour la réalisation de la prestation toutes taxes comprises (TTC, avec TVA détaillé). Important: pas plus de 2 pages. Le transport, logement et restauration dans le cadre de cette mission seront pris en charge par l’équipe de consultation.

La proposition doit être envoyée par courrier électronique á l’adresse suivante : [**ecodel1996@gmail.com**](mailto:ecodel1996@gmail.com%20) au plus tard le 20/2/2022 avec l’objet : « Accompagnement des espaces de participation»